

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Avis d'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS LAFARGEHOLCIM GRANULATS en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière de Baixas et d'approfondir le fond de fouille

Par arrêté n° PREF/DCL/BCLUE/2021063-0001 du 4 mars 2021 et conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, le préfet des Pyrénées-Orientales a prescrit une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS LAFARGEHOLCIM, siège social 2, avenue du Général de Gaulle – 92148 CLAMART, représentée par M. Philippe MALET, Directeur de l'Agence Rhône Méditerranée de la société, en vue d'obtenir l'autorisation de poursuivre l'exploitation de la carrière de Baixas et d'approfondir la cote du fond de fouille, **pendant une durée de 20 jours du 8 avril 2021 au 27 avril 2021 inclus.**

A l'issue de la procédure, la décision sera soit une autorisation assortie de prescriptions soit un refus.

Madame le Président du Tribunal Administratif de MONTPELLIER a désigné M. Jacques JAUR, expert BTP retraité, en qualité de commissaire enquêteur chargé de conduire l'enquête publique relative à la demande susvisée.

Un exemplaire du dossier d'enquête publique détaillant la demande d'autorisation sera déposé à la mairie de Baixas (siège de l'enquête), pendant toute la durée de l'enquête.

La décision du préfet du 3 avril 2020 prise après examen au cas par cas de la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS LAFARGEHOLCIM figurera parmi les pièces du dossier soumis à l'enquête ainsi que l'avis émis par l'INOQ sur ce projet.

Toute personne pourra prendre connaissance du dossier aux heures d'ouverture de la mairie de Baixas récapitulées dans le tableau ci-dessous et consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser :

- par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur en mairie de Passa,
- ou par mail à l'adresse : pref-EPCarriereBaixas@pyrenees-orientales.gouv.fr .

Communes	Horaires d'ouverture au public
BAIXAS	Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9H30 à 12H00 et de 15H30 à 17H30 Mercredi de 9H30 à 12H00

Lors de ces consultations, les mesures sanitaires prévues à l'article 4 de l'arrêté d'ouverture d'enquête susvisé devront être respectées.

Les observations transmises par mail seront annexées aux registres par le commissaire enquêteur après les avoir visées.

Ces observations, ainsi que le dossier de demande pourront être consultés pendant la durée de l'enquête sur le site internet de la préfecture, à l'adresse « <http://www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr> » rubrique « publication » puis « enquête publique et autres procédures » puis « ICPE »

Le dossier pourra également être consulté sur le poste informatique situé en préfecture, rue Bardou Job aux heures d'ouverture soit de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous en téléphonant au 04.68.51.68.66 ou 04.68.51.68.65

Par ailleurs, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet de département, bureau du Contrôle de Légalité, de l'Urbanisme et de l'Environnement, dès la publication de l'arrêté d'enquête.

La personne responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Louis Marie CANOT, responsable d'exploitation secteur Pyrénées-Orientales - (Courriel : louis-marie.canot@lafargeholcim.com -Tel : 06. 64. 06. 32. 52)

Le commissaire enquêteur recevra, en personne, les observations du public selon le calendrier suivant :

Commune de Baixas

Judi 8 avril 2021 de 9H30 à 12H00
Mardi 27 avril 2021 de 15H30 à 17H30

A l'issue de la procédure d'enquête, toute personne physique ou morale pourra prendre connaissance en Préfecture - Direction des Collectivités et de la Légalité – bureau du Contrôle de Légalité, de l'Urbanisme et de l'Environnement, 5 rue Bardou Job à PERPIGNAN, ainsi qu'en mairie de Baixas du mémoire en réponse du demandeur, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le préfet,


Etienne STOSKOPF